

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



## AVIS AUX MEMBRES

No. 2024 – 075

Le 4 juin 2024

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Enerplus Corporation (ERF1 - ERF2) Plan d'arrangement (Suivi)

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que suivant les informations du circulaire No. 065-24 et de l'avis aux membres No. 2024-074 publiés le 3 juin 2024, le prix de clôture de Chord Energy Corporation (NASDAQ: CHRD) en date du 3 juin 2024, est fixé à 176,76\$ US par action.

En conséquence, le nouveau livrable par contrat ERF2 sera le suivant :

**NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT ERF2 :**

- i) 10 actions ordinaires de Chord Energy Corporation (CHRD);
- ii) une considération en espèces de 22,10\$ US équivalente à 0,125 action ordinaire (0.00125 x 100) de Chord Energy Corporation (basé sur le prix de clôture de CHRD le 3 juin 2024);
- iii) 184,00\$ US
- iv) 23,27\$ US (suite au dividende spécial de l'ERF à l'ERF1)

Tout autre détail du rajustement compris dans le circulaire No. 065-24 et dans l'avis aux membres No. 2024-074 demeurent inchangés.

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Anna Linardakis  
Directrice, Activités commerciales  
CDCC